LOGEMENTS «EDF»

Lancé voilà un peu plus de deux ans, le programme de 60 logements par le groupe Bouygues immobilier pour le compte d'EDF est en phase de livraison dans le quartier du Crayhof et dans le prolongement de la rue de l'égalité vers la rue Hoogheporte.

EDF y logera des salariés de la centrale nucléaire de Gravelines.
Ce n'est là qu'un pan d'un contrat national signé avec l'énergéticien puisque Bouygues immobilier prévoit la construction de plus de 4 000 maisons en France, dont 440 rien que pour les besoins de la centrale de Gravelines (Bouygues Immobilier s'est engagé à fournir l'ensemble avant la fin 2015).
Deux autres opérations similaires sont menées à Bourbourg et à Coudekerque-Branche.

ECONOMIE

Le Comptoir Seigneurie Gauthier, enseigne de peintures et d'outillage pour les travaux du sol au plafond a emménagé depuis Mai 2012 dans la ZAC Parc d'activité de la Grande Porte à Cappelle La Grande.
L'outillage, la Brosserie, les Accessoires de sécurité, la Signalétique, ainsi qu'un Show Room pour le Papier Peint et le revêtement de sol sont aussi proposés.
L'enseigne qui travaille essentiellement avec les artisans, les petites et grandes entreprises à également élargi son offre depuis Septembre 2014 aux particuliers.

Rue de Hooghe Porte 59180
Cappelle la grane
Tél : 03 28 61 09 10
Fax : 03 28 60 05 80
Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 7h30/12h - 13h30/17h30

DK PLUS DE MOBILITÉ

La prochaine réunion publique aura lieu le mercredi 25 mars de 18h à 20h, aile sud du Palais des Arts.

Vigilance

DÉMARCHAGES COMMERCIALES

La municipalité invite ses habitants à faire preuve de vigilance à l'égard des entreprises se présentant au domicile pour proposer différents services (abonnement gaz, électricité...).

Si vous n'avez pas eu la démarche personnelle de contacter telle ou telle entreprise, vous devez être vigilant et au quel cas, ne pas répondre à ces démarchages commerciaux.

Voici quelques recommandations
- En cas d'intervention à domicile, tout client peut demander au démarcheur sa carte professionnelle
- S'informer sur l'entreprise, ses services et ses tarifs détaillés préalablement à tout engagement
- Ne rien signer au premier rendez-vous
- Comparer les prix proposés avec ceux pratiqués par la concurrence
- Se renseigner et se donner le temps de la réflexion
- Demander conseil à ses proches
- Pour les personnes âgées, être assisté d'une tiers personne

INFORMATIONS
En cas d'enfreinte au droit de la consommation, de pratiques de démarchage à domicile suspectes ou illégales, vous pouvez contacter la Maison de la Justice et du Droit :
30 rue de Beaumont à Dunkerque - Tél : 03 28 61 52 44
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermeture au public le 2ème jeudi matin de chaque mois).
Si vous êtes victime, déposez plainte au commissariat de Saint Pol sur Mer :
7 av Maurice Berteaux
- En cas de tentative d'escroquerie, d'effraction de domicile, de vol...
- Munissez-vous de tous les renseignements que vous avez en possession : références des personnes à l'origine du démarchage, carte de visite, coordonnées, numéro de plaque d'immatriculation... Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'entreprise.